

Report d’un an du projet de rénovation des espaces communs situés au sous-sol 1

Report possible de nos assemblées générales annuelles Verrières III et IV

La pandémie de la Covid-19 nous oblige à reporter d’un an le projet de rénovation des espaces communs situés au sous-sol 1, à l’exception des travaux de réparation du bain tourbillon qui revêtent un caractère urgent.

Nous avons poursuivi nos démarches afin que les travaux projetés débutent au mois de mai tel que prévu, même si une étape supplémentaire s’est ajoutée.

En effet, quelques copropriétaires ont fait valoir que certains aspects de ce projet devaient être soumis pour approbation à l’ensemble des copropriétaires en assemblée générale. Nous avons par prudence fait des vérifications juridiques. Nous en avons conclu qu’il serait préférable pour éviter toute contestation possible, de tenir en avril des assemblées afin d’obtenir les approbations requises.

L’évolution de la pandémie de la Covid-19 change complètement la donne. Non seulement cette situation exceptionnelle nous empêche de tenir les assemblées en avril, mais elle exerce aussi un impact sur l’ensemble des ressources humaines et financières dont nous disposons, et contribue ainsi à faire pencher la balance du côté du report du projet de rénovation.

Pour ce qui est de nos assemblées générales annuelles respectives, nous verrons au cours des prochaines semaines et selon l’évolution de la situation au Québec, s’il est possible de les tenir en mai ou si nous devons également les reporter.

Le conseil d’administration du syndicat de copropriétaires de Verrières III
Le conseil d’administration du syndicat de copropriétaires de Verrières IV

Le 3 avril 2020